



**PROFIL DE POSTE
INFIRMIER(E) DE JOUR
NEUROCHIRURGIE**

Libellé de la fiche métier de rattachement :

Infirmier (IDE) sur : <http://www.metiers-fonctionpubliquehospitaliere.santé.gouv.fr>

Code métier: 05C10

DIRECTION/SITE : Gabriel Montpied

SERVICE/POLE : Pôle MNDO – Service de neurochirurgie

IDENTIFICATION DU POSTE

N° de poste de travail (renseigné par la DRH):

Grade : Infirmier(e)

Quotité de travail : 100%

Horaires et jours travaillés : 6h-13h30 8h30-16h 9h-16h30 13h-20h30

2 Weekends sur 4 travaillés

Responsable(s) hiérarchique(s) :

CHEF DE POLE : Pr CHIAMBARRETTA

CHEFS DE SERVICE : Pr LEMAIRE / Pr SAKKA

DIRECTRICE DES SOINS : Mme M. SAGNARD

CADRE SUPERIEUR DE POLE : Mme SAINT LEGER

CADRES DU SERVICE : Neurochirurgie Nord : Mme C. MASSA

Neurochirurgie Est : Mme S. ROUGIER (FFCDS)

PRESENTATION DU SERVICE/POLE

Le pôle MNDO comprend les services suivants : Médecine Interne – Médecine Physique et Réadaptation – Neurochirurgie – Neurologie et EEG : Exploration Fonctionnelle du Système Nerveux – Centre d’Evaluation et de Traitement de la douleur - OPH – ORL

Le service de neurochirurgie est situé au 4^{ème} étage de l’extension de l’hôpital Gabriel Montpied.

Il comprend deux unités d’hospitalisation : Aile Nord (Secteur HC A et HC B) et aile Est. Le service compte 60 lits répartis comme suit :

- Aile Est : 22 lits d’hospitalisation complète
6 lits de soins continus
- Aile Nord : 22 lits d’hospitalisation complète
10 lits en hôpital de semaine

La neurochirurgie accueille des patients atteints de pathologies du crâne et du rachis.

Les hospitalisations sont soit :

- Programmées pour des interventions chirurgicales ou des explorations spécifiques
- Réalisées dans le cadre de l’urgence
- Le service accueille des patients 24h/24

DEFINITION DU POSTE

Fonction conforme aux textes régissant la profession d'infirmier(e). L'IDE de neurochirurgie prend en charge des patients neurochirurgicaux en pré et post opératoire, et des patients relevant d'une surveillance et de traitements médicamenteux dans le cadre de pathologies crâniennes et/ ou du rachis. Il gère un secteur de soins (10 à 12 patients) en collaboration avec un AS. L'affectation sur l'unité de surveillance continue (USC) est effective après une période en hospitalisation conventionnelle et à l'issue d'un encadrement.

ACTIVITES PRINCIPALES

L'infirmier(e) planifie et assure les soins relevant du rôle propre ou prescrit, auprès des personnes hospitalisées, en rapport avec les spécificités du service :

- Il assure la prise en charge globale des patients en maintenant la continuité des soins jour / nuit
- Il travaille en collaboration avec l'équipe médicale et paramédicale et en binôme avec l'aide-soignant(e) du secteur
- Il effectue une surveillance rigoureuse de l'état neurologique des patients
- Il assure les soins et la gestion des dossiers en pré et post opératoire
- Il accueille et installe les patients et leur famille
- Il participe aux commandes et à l'entretien du matériel
- Il assure des transmissions écrites dans le dossier des patients et des transmissions orales synthétiques et pertinentes
- Il accueille et encadre les nouveaux professionnels et les étudiants
- Il participe aux groupes de travail dans le service, le pôle et l'institution

COMPETENCES REQUISES

L'infirmier(e) doit être capable de :

- Savoir communiquer avec des personnes aphasiques, désorientées ou ayant perdu leur autonomie
- Faire preuve de discernement face aux situations d'urgence, donner l'alerte selon la procédure institutionnelle et savoir débiter une réanimation
- Avoir le sens de l'organisation, faire preuve de rigueur et d'autonomie
- Avoir le sens du travail en équipe
- Maintenir, actualiser et perfectionner ses connaissances en regard de la spécialité
- Connaître et de respecter les règles d'asepsie et de bonnes pratiques soignantes
- Avoir le sens des priorités
- Faire preuve de disponibilité, de patience et d'empathie

DIPLOMES OU EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

Etre titulaire du diplôme d'Etat d'infirmier

RELATIONS PROFESSIONNELLES FREQUENTES

- Les médecins et chirurgiens, le kinésithérapeute et l'ergothérapeute
- Les cadres
- Ses collègues infirmier(e)s
- Les aides-soignants
- Les agents de service hospitalier
- Les secrétaires, infirmières de programmation
- L'assistante sociale

CHU de Clermont-Ferrand Rédacteur : CMASSA/L.SAINT LEGER	Date réalisation : 06/03/23 Date de validation : 03/05/22	Page 2 sur 3
---	--	--------------

- Le diététicien
- Les services de réanimation
- Le bloc opératoire
- La neuroradiologie...

EXIGENCES DU POSTE

Savoir travailler sur les deux unités de neurochirurgie.

Planifier et négocier ses congés avec ses collègues, en fonction de l'activité du service, des périodes de fermetures de lits. Cette planification est soumise à la validation du supérieur hiérarchique direct.

Les jours de récupération de temps partiels peuvent être modifiés pour assurer la continuité des soins.